

**CLASSE DE PREPARATION  
A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**  
**CPEs arts du cirque**

**2022/2024**

**Conditions d'entrée**

avoir entre 16 et 22 ans  
avoir son baccalauréat ou équivalent  
pour les ressortissant·es étranger·ères



# L'HISTOIRE DE L'ENCC

L'École Nationale de Cirque de Châtellerauld est née de **la volonté de ses deux co-fondateurs Roser Segura et Dominique Toutlemonde** (tous deux issus du milieu du cirque et du théâtre), du Ministère de la Culture et de la Ville de Châtellerauld.

Les bâtiments 164 et 208 de l'ancienne manufacture d'armes sont alors choisis comme lieux privilégiés pour y accueillir l'École Nationale de Cirque de Châtellerauld.

La mission première de l'ENCC est donc bien de mettre en oeuvre une pédagogie du cirque à destination de tous.

En 1995, l'objectif premier de l'école était d'offrir sur un territoire défini, une formation en arts du cirque pour répondre à un mouvement contemporain qui consistait depuis déjà quelques années à rompre avec un mode traditionnel quasi familial.

Le cirque de création et le cirque d'auteur avaient peu à peu pris leurs marques avec comme conséquence, entre autres, de repenser les modes de transmission pédagogique du cirque.

L'ENCC a, depuis sa création, écrit et mis en oeuvre plusieurs programmes de cours dans le secteur loisir dans un premier temps, puis dans l'option arts du cirque au baccalauréat en 1998, pour enfin obtenir en 2005 la reconnaissance de la formation continue professionnelle.

1995, l'École Nationale de Cirque accueille **la première promotion – Préparation aux Concours**, l'objectif de cette formation étant de préparer les élèves à intégrer les écoles supérieures tel que le CNAC. Entre 1995 et 2004, 82 élèves ont bénéficié de cette formation et la plupart sont devenus des artistes professionnels.

1998, la **première promotion de l'option arts du cirque** en partenariat avec le lycée Marcelin Berthelot entre dans l'école pour y suivre un parcours de trois années qui la mènera vers l'obtention du baccalauréat. Pendant près de 13 ans, cette option restera la seule en France. Chaque année, 18 élèves, issus de la France entière mais également des pays limitrophes tels que la Belgique, la Suisse voire l'Espagne, intègrent cette option pour y suivre environ 11 heures de cours pratiques et théoriques par semaine. À ce jour, un peu plus de 310 lycéennes ont suivi l'option arts du cirque dont la moyenne d'obtention du baccalauréat littéraire est de 97% depuis 2010 et dont 81% continuent dans les filières de formations circassiennes.

**Le secteur loisir** accueille quant à lui, chaque semaine, près de 125 élèves - enfants et adultes. Quelques uns intègrent la formation baccalauréat spécialité cirque.

En 2020, **nous avons (re)créé une classe de préparation** à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur des arts du cirque fort :

- de notre expérience acquise au fil des promotions des différents secteurs,
- du regard porté sur le parcours des anciennes élèves pour la plupart devenues professionnelles
- par la volonté de rester en contact avec l'actualité et les réalités du métier d'artiste de cirque aujourd'hui

Le monde culturel et particulièrement celui du spectacle vivant est un paysage sans cesse en mouvement, évoluant et s'affirmant au gré des influences et des créateur-trices, fruit de mélanges, témoins et souvent précurseur d'orientation des sociétés.

Le cirque de création avance et évolue, teinté de couleurs dramatiques, chorégraphiques, humaines, numériques et de multiples origines.

Une école doit suivre ces mouvances, voire les précéder : nous formons les artistes qui feront bouger les codes et les murs des conventions actuelles.

## NOTRE PEDAGOGIE

Le projet pédagogique de l'École Nationale des Arts du Cirque de Châtellerauld a pour ambition de positionner l'établissement au cœur des évolutions actuelles du cirque en France et à l'international : par sa spécialité « Art du Cirque » au baccalauréat depuis 1998, dans son secteur loisir et aujourd'hui dans son secteur de préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur des arts du cirque.

La formation de la classe préparatoire permet aux étudiants d'acquérir les outils nécessaires à la construction et à la poursuite de leur projet professionnel artistique.

L'objectif vise la formation d'artistes de cirque actifs et des interprètes créatifs dans les arts du cirque pour une meilleure insertion professionnelle durable et une montée en compétences. La pédagogie se veut différenciée et ouverte à des esthétiques multiples.

Le projet individuel de chaque étudiant est la clé de voute d'un enseignement interdisciplinaire, pour lui permettre de développer une autonomie et d'affirmer une identité artistique.

Quelque soit la spécialisation choisie il construit également pas à pas et en confiance une haute technicité acrobatique. L'étudiant.e développe ainsi au fil de son cursus les bases d'une pratique circassienne d'excellence, exigeante complète et épanouie.

## OBJECTIF

Nous préparons les étudiants à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur des arts du cirque qu'ils-elles auront choisi en cohérence avec leur projet d'artiste. Il s'agit donc pour l'étudiant·e d'acquérir puis d'approfondir un certain nombre de compétences et d'évolutions artistiques permettant l'appropriation d'une spécialité ainsi que l'ensemble des attendus des grandes écoles.

## PROGRAMME

### 1<sup>ère</sup> année

Le programme s'articule autour de l'acquisition des bases pour la construction du projet personnel de l'étudiant·e : préparation physique générale, acrobatie, équilibres, spécialité de cirque, danse contemporaine, acro/danse, jeu d'acteur, art et culture.

### 2<sup>ème</sup> année

Le programme s'articule autour de la structuration et maturation du projet personnel de l'étudiant·e: préparation physique spécifique, acrobatie, équilibres, cours de projet, danse contemporaine, acro/danse, jeu d'acteur, art et culture.

### Vers le milieu professionnel

Il nous paraît impossible de concevoir une formation sans un lien fort avec le milieu professionnel actuel.

Nous organiserons pour les étudiant·es :

- des échanges et rencontres avec les compagnies accueillies en résidence à l'ENCC ou dans les institutions partenaires (3T théâtre de Châtelleraut et autres...)
- des échanges et rencontres avec d'ancien·es élèves devenu·es professionnel·es
- des échanges et rencontres avec des représentant·es d'écoles supérieures
- des sorties à des spectacles
- participation à des créations de spectacle à l'école ou en extérieur

Les étudiant·es devront organiser :

- stages en milieu professionnel ou dans des écoles de leurs choix

### Entretiens

L'accompagnement personnalisé de chaque étudiant·e sera ponctué régulièrement d'entretiens avec les responsables pédagogiques et les enseignant·es de la formation.

## ORGANISATION

### Calendrier

La formation a lieu de septembre 2022 à juin 2024.

Elle se déroule sur une base de 25 heures hebdomadaires.

Les cours se déroulent du lundi 9h au vendredi 18h.

Des stages ou des moments de recherche et de création pourront avoir lieu en plus pendant le weekend ou sur certains moments de vacances scolaires.

### Locaux et équipements pour les cours

- la salle d'entraînement : plateau de 800 m<sup>2</sup> équipé
  - la circothèque, salle de cours et de ressources autour du spectacle vivant
  - le chapiteau : piste et gradins 600 places équipés pour des spectacles professionnels
- Les cours peuvent occasionnellement avoir lieu dans d'autres lieux partenaires.

### Assiduité

Tous les cours sont obligatoires et toute absence devra être justifiée.

### Autonomie

Les élèves devront avoir la capacité à gérer de façon autonome leur logement, leur vie quotidienne, les obligations administratives, une alimentation équilibrée et leur suivi médical.

## CONDITIONS D'ENTREE

### Prérequis

- avoir entre 16 et 22 ans ;
- avoir son baccalauréat ou équivalent pour les ressortissant·es étrangers·ères

### Coûts

Frais de dossier de sélection / 65€  
Frais d'inscription et de scolarité / 500€ par année

### Nombre de places

Pour la promotion 2022/2024, nous accueillerons 8 étudiants maximum dans la formation.

### Langue de la formation

français

### R ressortissant·es étranger·ères

Les ressortissant·es étrangers·ères (hors Union Européenne) doivent disposer d'un titre de séjour et d'une assurance santé équivalente à la sécurité sociale.





école  
nationale de  
**CIRQUE**

Châtelleraut



### Equipe

Carlos VIANNA  
Stéphanie DUBOIS  
Jérôme MASSIAS  
Marusia COMAN  
Iesu ESCALANTE  
Tamryn ESCALANTE  
Lucia GRANELLI  
Modou Fata TOURE  
Camille GISLARD  
Géraldine JAULT  
Dorothée SORNIQUE  
Sylvie RIBARDIERE  
Richard NEVEU  
Cécile BIASOTTO

### Site de la Manu

Administration  
& salles d'entraînement  
La Manufacture  
2 allée de la Laïcité  
86100 Châtelleraut  
05 49 85 81 81

### Site de l'Îlot de Laège

Chapiteau  
34 rue Louis Braille  
86100 Châtelleraut

Association loi 1901  
SIRET 394 681 647 000 35  
Organisme de formation  
LES n°1 : L-R-20-007 809  
n°2 : L-R-20-007 804  
n°3 : L-R-20-0078 810

© ENCC/Cécile Biasotto  
© Jacques Roussel

